POUR UNE DÉFINITION DE L'IDIOLECTE

Anca Lungu Gavril

Phd Student , "Alexandru Ioan Cuza" University, Iaşi

Abstract: The paper makes a synthesis of definitions given by linguists about the concept called IDIOLECT and presents pros and cons whether it should be considered a scientific notion to be researched as one. All definitions include terms like - individual, language, singularity, behaviour -, and linguistic works analyse language starting from its first material reality which is the individual speech. Some French researchers tried to find the reasons why the idiolect is minimized, to conclude that it derives from its vagueness and the impossibility to identify and theorize its characteristics (Détrie, Remi-Giraud), while others stated that the idiolect is always characterized by Repetition and Singularity (Barberis). Opposing idiolect to already recognized other scientific notions like Style, Sociolect or Dialect represents a key argument to making out of language a polylecte formed of numerous idiolects.

Keywords: idiolect, language, style, individual, singularity

Concept linguistique et sociolinguistique, l'idiolecte (nom d'origine grecque) implique deux composantes : un individu et une langue. Notre recherche particularise l'individu à un personnage (l'idiolecte de personnage) et la langue à celle française, plus précisément le français au début du XX e siècle.

Pour s'en faire une idée aussi exacte que possible, en voici quelques définitions données par des ouvrages spécialisés ou de popularisation :

1. *Dictionnaire de linguistique,* Jean Dubois et all, Larousse, 1994

" On désigne par idiolecte l'ensemble des énoncés produits par une seule personne, et surtout les constantes linguistiques qui les sous-entendent et qu'on envisage en tant qu'idiomes ou systèmes spécifiques ; l'idiolecte est donc l'ensemble des usages d'une langue propre à un individu donné, à un moment déterminé (son style). La notion d'idiolecte met l'accent sur certains caractères particuliers des problèmes de la géographie linguistique : tout corpus de parlers, dialectes ou langues n'est représentatif que dans la mesure où il émane de locuteurs suffisamment diversifiés ; mais c'est, au moins au départ, sur des bases non linguistiques que sont choisis ces locuteurs et les énoncés qu'ils produisent ; même si le chercheur relève pour un parler donné des énoncés en nombre suffisant de tous les locuteurs rencontrés dans l'aire étudiée, il postule implicitement que ces locuteurs ont le même parler. La notion d'idiolecte implique, au contraire, qu'il y a variation non seulement d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'un village à l'autre, d'une classe sociale à l'autre, mais aussi d'une personne à l'autre. L'idiolecte est au départ la seule réalité que rencontre le dialectologue.

2. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, Trésor de la Langue Française Informatisée

idio*lecte* (anglo-amér. *idiolect,* du gr. ι ́ δ ι ο ς et de [*dia*]*lect* « dialecte », empr. du fr. *dialecte*), subst. masc.« Langage particulier d'une personne, ses habitudes verbales; le langage en tant qu'il est parlé par un seul individu » (MARTINET ds THINÈS-LEMP. 1975). *P. ext.* « Le langage d'une communauté linguistique, c'est-à-dire d'un groupe de personnes interprétant de la même façon tous les énoncés linguistiques » (R. BARTHES, *Élém. de sémiologie,* 1964 dsTHINÈS-

BDD-A25659 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:46:03 UTC)

LEMP. 1975).

3. Larousse.fr : "Ensemble des variantes d'une langue propres à un individu donné."
4. le-dictionnaire.com : (linguistique)" particularité d'un langage parlé par un seul individu."
5. Dictionary.com **:** "the variety or form of a language used by an individual; a person's individual speech pattern."[1]
6. Dictionary.cambridge.org: "the form of a language that a particular person speaks."[2]
7. http://www.merriam-webster.com: "the language or speech pattern of one individual at a particular period of life."[3]
8. Oxforddictionaries.com: "The speech habits peculiar to a particular person: 'in his strange idiolect, he preferred to call angels *angelicals*'."[4]
9. Georg Melika, *The structure and location of the idiolect*, Editura Alba, Philologica Jassyensia "L'idiolecte est compris comme la langue de la personne, étant une des formes de l'existence des idiomes."
10. Wikipedia.org : "Idiolect is an individual's distinctive and unique use of language, including speech. This unique usage encompasses vocabulary, grammar, and pronunciation. Idiolect is the variety of language unique to an individual. This differs from a dialect, a common set of linguistic characteristics shared among some group of people."[5]

Dans les *Cahiers de praxématique* 2005, parus aux Presses universitaires de la Méditerranée, un groupe de chercheurs se sont penchés sur le concept, prenant comme point de départ l'idée qu'il serait sous-évalué et pas assez analysé, puisqu'il parle "du singulier dans le langage" (Jacques Bres, 2005, Université de Montpellier III). Il fut traité en dialectologie, en sociolinguistique, en linguistique énonciative, en analyse du discours, en sémantique des textes, tout en restant néanmoins assez "flou".

Le premier à en avoir avancé une définition et qui le nomma comme tel fut le linguiste américain Bernard Bloch en 1948 : "le discours d'une personne qui parle d'une seule chose à une même personne pendant un temps limité" (Labov, 1976 apud Détrie, 2005:7). Charles F. Hockett y voit "l'ensemble des habitudes qui caractérisent le parler d'un individu appartenant à une collectivité linguistique donnée" (1958, New York, apud Détrie ibid. 8). Nombreux savants comme Georges Mounin, Alain Colin, Catherine Kerbrat-Orecchioni, Olivier Ducrot s'en occupèrent et leurs définitions présentent des points communs, les mots employés étant très souvent des synonymes, du type *ensemble/comportement/compétence/façon, particulier/ propre/ caractéristique, locuteur /individu /sujet/ individuel, linguistique/langue/langage/usage linguistique/parler*, etc. (Détrie, id.).

A l'avis que tout ce qui existe dans le discours n'est qu'idiolecte s'oppose la notion saussurienne de la Langue comme unique réalité en linguistique, ainsi que celle de Jakobson qui met en avant les aspects communs que deux soi-disants idiomes devraient partager pour que la conversation puisse avoir lieu. Ce sont les traits communs qui forment la base du langage et

[1] La variété ou la forme d'une langue employée par un individu ; la manière individuelle de parler d'une personne. (la traduction des notes est la nôtre)
[2] La forme d'une langue parlée par une certaine personne.
[3] Le modèle de langue ou du parler d'un individu à un moment donné de sa vie.
[4] Les habitudes langagières propres à une personne : "dans son étrange idiolecte, il préférait appeler les anges *angelicals* ".
[5] L'idiolecte est l'emploi unique et distinct qu'un individu fait de la langue, y compris du parler. Cet emploi unique comprend le vocabulaire, la grammaire et la prononciation. L'idiolecte est la variété de la langue spécifique à un individu. Il est différent du dialecte, une série de caractéristiques linguistiques communes partagées par un groupe.

BDD-A25659 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:46:03 UTC)

non pas l'idiolecte "La propriété privée dans le domaine du langage, ça n'existe pas : tout est socialisé" (Jakobson, 1963). Détrie, en échange, n'y voit pas de fiction, mais une "opacité qui témoigne de la relation (passionnelle) de l'énonciateur à son énonciation" (ibid. 61). En d'autres mots, les locuteurs, selon Jakobson, ne pourraient s'entendre sans ce qu'il y a de général dans la langue, alors que Détrie traduit la difficulté de saisir l'idiolecte comme un phénomène réel par la relation particulière que le locuteur établit avec ce général dans la langue, par une appropriation subjective des formes (les mots, les sons, les combinaisons lexicales) qui implique l'affectif et une certaine vision du monde. L'idiolecte serait ainsi constitué d'éléments communs avec, en plus, des *variations* qui marqueraient le parler propre à un individu, et cette définition fait de la langue un *polylecte* (ibid. 9).

Michael Riffaterre compare les notions de style et d'idiolecte, souvent confondus en raison des sigularités langagières que les deux supposent. "Loin de chercher à le définir par opposition à l'idiolecte, il faut considérer le style *comme l'ensemble de l'idiolecte*" (apud Détrie 2005:10), ce qui rejoint la position de Roland Barthes qui, vers 1970, affirmait que l'idiolecte ne serait "qu'une base de matérialité linguistique nécessaire" (Détrie, id.) et donc inclus dans le style.

De son côté, François Rastier analyse le concept dans des discussions sur la sémantique des textes et le conçoit comme l'un des "trois degrés de systématicité linguistique de la textualité" (id.), ensemble avec le dialecte ("palier de la fonctionnalité de la langue" ibid. 62), et le sociolecte ("pratique sociale groupale", id.). "On peut appeler *idiolecte* l'ensemble des régularités personnelles ou 'normes individuelles' dont les dispositions particulières de l'émetteur témoignent" (Rastier, 2001, ibid. 10), faisant ainsi de l'idiolecte la notion clé de la "redéfinition linguistique du style" (ibid. 11).

Toujours pour soutenir sa position, Catherine Détrie considère que notre notion est "un cache-misère théorique", qu'elle "pose davantage de questions qu'elle n'en résout", qu'elle constitue "un terrain encore en friche", "délibérément ignorée par les linguistes" (id.). La relation que l'idiolecte entretient avec le sociolecte apparaît comme étant essentielle, se montrant réciproque, vu qu'un ensemble d'idiolectes met en commun des spécificités formant un sociolecte, mais qu'également, chaque individu emprunte au "matériau langagier à la disposition des locuteurs" (ibid. 12) ce dont il a besoin pour singulariser son parler. Tout comme le style, considère Détrie, perçu comme un écart et une quintessence du singulier par les théoriciens, l'idiolecte mérite aussi d'être vu comme "une notion scientifique". Son analyse plus poussée dissiperait la confusion faite avec le style, car l'idiolecte suppose 'un autre palier d'appréhension de la parole" (ibid. 13) et constitue un vrai problème scientifique méritant d'être inscrit dans les sciences du langage.

Dans la même étude, Sylvianne Rémi-Giraud définit l'idiolecte comme "une négociation entre la performance individuelle et la compétence collective" (ibid. 15), y voyant un concept paradoxal : malgré un accord relatif sur sa définition (des traits linguistiques spécifiques à un individu/une collectivité, une production personnelle), dès que l'on doit en relever les traits linguistiques, la simplicité disparaît. Il est à la fois "d'une relative stabilité définitionnelle et d'un flou " (Rémi-Giraud, 2005:117), ce qui pourrait expliquer le rejet que d'autres linguistes en font à le minimiser et à ne pas lui accorder de place importante dans la recherche.

Deux traits marquent de façon essentielle l'idiolecte :

- la *singularité* ou la différence, l'unicité, qui devient plus explicite en discours oral par la voix, la mimique, l'apparence physique, les pauses (Barberis, 2005:163), et
- la *réiteration* qui "préside à la mémorisation et à la reconnaissance des particularités idiolectales" (ibid. 161) de l'individu, c'est-à-dire des traits récurrents dans son parler.

Pour déceler un idiolecte, Barberis suggère ainsi à délimiter des éléments qui diffèrent d'autres emplois langagiers et qui à la fois se répètent. Ces éléments se font visibles par la fréquence, c'est par la réitération que la spécificité saute aux yeux, une répétition en directe relation avec

BDD-A25659 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:46:03 UTC)

la personnalité du locuteur, son milieu, ses unicités en tant qu'individu. "L'idiolecte résiderait alors dans une façon de dire dont le caractère répétitif permet la réduction au singulier"; conclut Détrie (56). Il devient explicite lorsqu'on peut affirmer "*comme tu dis, comme un tel dit*" (ibid. 57), "*comme j'aime à dire, je dis bien, ce que j'appelle, avec mes mots*" (ibid. 60) et pose ainsi la question de l'altérité (ibid. 73), le syntagme *individuation idiolectale* s'avèrant redondant. Dans la répétition qui donne forme à un idiolecte, Alain Rabatel voit une langue de bois dans laquelle le personnage ou le locuteur est enfermé (2005:101).

Le caractère de singularité oblige à traiter la notion et de la perspective sociologique et de celle stylistique. Afin de mettre un point à la dichotomie idiolecte/vs/style, Détrie (53) souligne que le style mène à l'effet stylistique, qu'il marque le discours de manière volontaire au niveau de la *forme*, alors que l'idiolecte apporte au lecteur notamment des informations sur la *personne* (dans notre cas, le personnage). La différence consiste dans la chute de l'accent dans un texte et dans le fait que l'idiolecte met en vedette des aspects psychologiques et sociologiques, tandis que le style a plutôt à voir avec l'esthétisme de la langue. Pour soutenir ses dires, Détrie rappelle les recherches de Mikhail Bakhtine et de Charles Bally portant sur l'expressivité : le style est pour Bakhtine "un élément définitoire du *genre de discours* " (id.) et il appartient au domaine de la littérature, alors que Bally considère que tout devient affectif, donc particulier dans la langue, ce qui ne se rattache pas au domaine de la littérature, mais à la communication tout court. L'idiolecte privilégie l'individuel et constitue un premier temps de singularisation, alors que le style en est le deuxième, "une retombée de la singularisation" selon Détrie (54) .

De tous ces propos, nous retenons que l'idiolecte est un concept dont peu d'exégètes se sont occupés et sur lequel ils ne tombent pas d'accord à lui octroyer une place dans les recherches savantes. Bien que ses définitions regroupent des éléments communs et que toutes incluent les idées de langue, d'individuel, d'unicité, de différence, de spécificité, d'habitudes et de particularités verbales, certains scientifiques voient dans la langue (le parler collectif) en tant que phénomène général l'unique réalité (de Saussure, Jakobson), alors que d'autres considèrent la langue un ensemble de particularisations, un *polylecte* regroupant tout ce que les parlers individuels (les idiolectes) aient jamais exprimé (Détrie, Bally), et l'idiolecte comme l'unique réalité (du moins, au départ) pour le dialectologue (Dubois). Pour Détrie et Rémi-Giraud, ce rejet du concept de l'idiolecte vient du flou à en délimiter les caractéristiques, tandis que Barberis souligne comme éléments essentiels aidant à son identification ces deux traits, la *singularité* et la *répétition,* qui se trouvent en relation biunivoque, puisque la singularité d'un discours devient visible par la répétition, et que la réitération marque le discours de singularité. S'il est pénible de définir l'idiolecte, nous pouvons au moins affirmer ce qu'il n'est pas. Le flou se dissipe avec l'opposition idiolecte/ *style* : Dubois met le signe égal entre les deux, parce qu'ils font appel à l'écart et aux particularités dans le discours, mais le contraste avec le style nous attire l'attention sur le fait qu'il n'a rien à voir avec la littérature, avec la forme de la langue, avec l'esthétisme ou la notion de genre dans le discours, mais qu'il tient plus de la personne, de son affect, de son expérience dans le monde, de sa psychologie et de son milieu. Barthes, Rastier et Riffaterre font de l'idiolecte une notion tributaire du style, tandis que Détrie voit dans les deux des degrés différents de singularisation du discours, militant ainsi en faveur de la reconnaissance de l'idiolecte. L'opposition avec le *dialecte* et le *sociolecte* (qui représentent des niveux collectifs de la langue) promeut l'idiolecte en tant que *-lecte* à part, en tant que notion méritant le qualificatif de scientifique, auquel l'affectif, le psychologique et le sociologique viennent donner du poids à l'intérieur du domaine linguistique.

BDD-A25659 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:46:03 UTC)

BIBLIOGRAPHY

BARBERIS, Jeanne-Marie, *Les moments, les lieux et leurs hommes: la construction d'un idiolecte en discours oral*, Cahiers de praxématique, 44, 2005, pp. 143-168, Presses universitaires de la Méditerranée

DÉTRIE, Catherine, *La dynamique idiolectalisante, entre singularisation et réiteration,* Cahiers de praxématique, 44, 2005, pp.51-76, Presses universitaires de la Méditerranée

DÉTRIE, Catherine et Franck NEVEU, *Présentation*, Cahiers de praxématique, 44, 2005, pp.7-16, Presses universitaires de la Méditerranée

RABATEL, Alain, *Idiolecte et représentation du discours de l'autre dans le discours de l'ego,* Cahiers de praxématique, 44, 2005, pp.93-116, Presses universitaires de la Méditerranée

RÉMI-GIRAUD, Sylvianne, *La chatte et l'idiolecte,* Cahiers de praxématique, 44, 2005, pp.117-142, Presses universitaires de la Méditerranée

BDD-A25659 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:46:03 UTC)